

Journée d'échanges sur les plantes  
aquatiques  
exotiques envahissantes  
Poitiers – 18 novembre 2010



# Perspectives au niveau national

**Enora Leblay,**

*Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux*



# LA FCBN

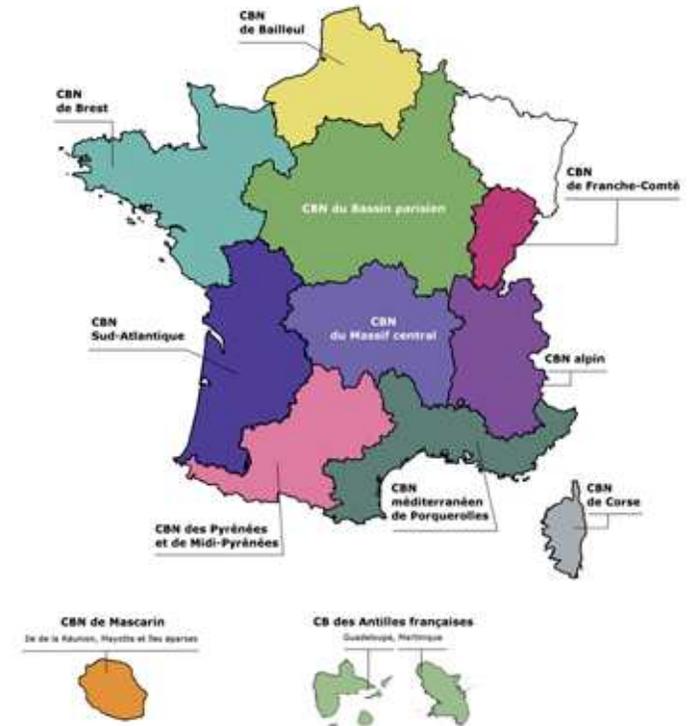
Réseau des CBN :

11 CBN dont 1 à l'Outre-Mer

Chaque CBN a un territoire d'agrément

La FCBN a pour rôle de mutualiser les données entre tous les CBN et de s'occuper des dossiers nationaux

En ce qui concerne les EEE, la FCBN est coordinateur technique de la stratégie du MEEDDM en ce qui concerne la flore (Faune=MNHN-SPN)



# Plans de Lutte

- Celui de l'herbe de la Pampa en cours de rédaction (sous la direction du CBN Corse)
- Rédaction à titre expérimental
  - Définition des actions à mettre en place,
  - identification des partenaires et définition de leurs rôles,
  - Estimation financière.

# Réseau d'experts

- Environ 90 experts faune et flore sollicités, incluant des experts de l'outre-mer
- Réseau qui devrait être officialisé sous peu
- Rôles:

assurer une veille bibliographique, en complément de celle menée par les animateurs, et notamment des informations disponibles à l'étranger sur la question des invasions biologiques ;

apporter son expertise pour la définition du statut (indigène-exogène-cryptogène) d'une espèce ;

analyser le risque de manifestation du caractère invasif et évaluer les impacts sur la biodiversité de l'introduction d'une espèce exotique ;

apprécier la pertinence d'une action réglementaire ;

participer à l'élaboration d'une méthode de hiérarchisation des actions de lutte retenues ;

évaluer la pertinence des méthodes de prévention et de lutte .

# Méthodologie de hiérarchisation des espèces exotiques envahissantes

- Le but de cette méthodologie est de prioriser les espèces en vue de leur gestion et notamment de mettre en place une liste d'espèces candidates pour plan de lutte
- La demande du MEEDDM est de prioriser en fonction de l'impact sur la biodiversité, et du rapport coût/bénéfice.
- Mise en place d'un groupe de travail sur le sujet avec une vingtaine d'experts faune et flore

# Réseau de surveillance du milieu naturel

- Proposition d'organisation d'un réseau de surveillance du milieu naturel métropolitain portant sur les espèces exotiques envahissantes (ayant ou susceptibles d'avoir un impact négatif sur la biodiversité)
- Proposition qui doit comprendre
  - L'ensemble des acteurs mobilisables
  - Les espèces à surveiller
  - Les modes de surveillances
  - Les espaces naturels (points d'entrée, zone sensible...)
  - Liste d'action à mener pour mettre en place ce réseau

# PROPOSITION D'ORGANISATION D'UN RÉSEAU DE SURVEILLANCE DU MILIEU NATUREL SUR LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE) France métropolitaine



Jessica THÉVENOT\*, Enora LEBLAY\*\*

\* Muséum national d'Histoire naturelle, France, e-mail : jthevenot@mnhn.fr  
 \*\* Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, France, e-mail : enora.leblay@fcbn.fr

## Objectif du poster

La mise en place d'un réseau de surveillance du milieu naturel sur les EEE soulève de nombreuses questions. Les réponses apportées sur ce poster sont issues d'une première réflexion élaborée par les coordinateurs techniques, le Service du Patrimoine naturel au MNHN (\*) et la Fédération des Conservatoires Botaniques nationaux, la FCBN (\*\*) et ne constituent pas en soit une proposition aboutie. L'objectif étant d'initier une discussion avec les différents acteurs à impliquer dans un tel réseau.

## Objectif du réseau

- \* Détection précoce de nouvelles espèces impactant la biodiversité
- \* Surveillance des espèces présentes sur le territoire
- \* Action et réponse rapide

Réseau de surveillance européen et international

## QUELLE ORGANISATION ? Document de réflexion

<b>COMMUNICATION</b>	<b>COMMANDE</b>	<b>MEEDDM</b> - Valider le réseau de surveillance - Mettre à jour la réglementation (L.411-3) et des listes d'espèces - Définir les orientations de la stratégie sur les EEE - Définir les modalités d'organisation du réseau de surveillance - Lancement de plans nationaux de lutte
	<b>COORDINATION nationale</b>	<b>MNHN / FCBN</b> - Elaborer et actualiser des catégories d'espèces sous forme de liste nationale - Assurer le relai de l'information auprès des réseaux (expertise et surveillance) et du MEEDDM - Assurer une veille bibliographique - Proposer des réflexions sur des protocoles d'inventaires d'EEE et des méthodes de surveillances
	<b>EXPERTISE nationale (métropole)</b>	<b>RESEAU D'EXPERTS (en cours)</b> - Aider à l'expertise pour des identifications taxonomiques - Faire des recommandations scientifiques (travaux, réglementation...) - Evaluer les actions (prévention/contrôle/éradication) mises en place par le comité de suivi - Evaluer les impacts sur la biodiversité d'une espèce nouvellement arrivée (complément de données, conseils scientifiques)
	<b>COORDINATION Régionale</b>	<b>DIREN - DREAL</b> - Mettre en place un comité de suivi régional <b>Composition possible : CSRPN, GESTIONNAIRES (PNR, CREN, PARCS NATIONAUX, RNF, RNR...) CBN, GEDEON...</b> - Alerter de l'arrivée d'une nouvelle espèce - Déterminer les actions à mener (prévention/contrôle/éradication) - Remonter l'information au niveau national
<b>MNHN FCBN</b>	<b>COMITE DE SUIVI régional (1 par région)</b>	<b>ACTIONS territoriales</b> <b>Composition possible : ASSOCIATIONS NATURALISTES, GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS (PNR, CREN, PARCS NATIONAUX, RNF, RNR, ONCFS, ONF...) SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'ONEMA, BUREAUX D'ETUDES, LABORATOIRES DE RECHERCHES APPLIQUEES, COLLECTIVITES, AGRICULTEURS, ENTREPRENISES...</b> - Alerter le comité de suivi en cas de détection d'une nouvelle espèce - Appliquer les actions actées en comité de suivi - Recueillir des données sur les EEE (inventaires, cartographie, donnée sur la biologie des espèces...) - Remonter les informations de terrain
<b>Site Web MNHN FCBN INPN</b>	<b>COMITE DE SUIVI nationale</b>	<b>DETECTION</b> - Action
<b>Echanges Plateforme de saisie</b>		
<b>Base de données nationale</b>		

## QUELLE MODALITÉ DE SURVEILLANCE ?

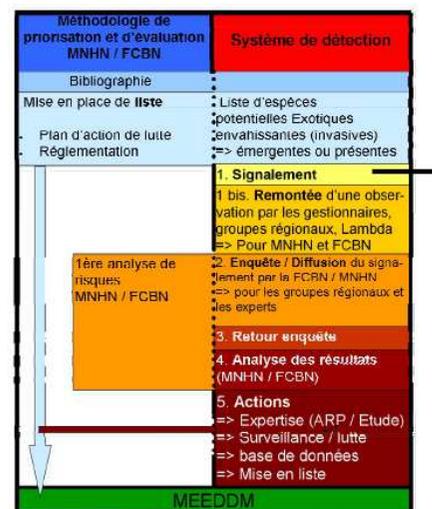
### SURVEILLANCE ACTIVE

- Espèce venant d'être détectée
- Espèce présente, cartographie fine
- programmes scientifiques

### SURVEILLANCE PASSIVE

- Observation nouvelle d'une espèce
- Au cours d'inventaires, sorties terrain

## CIRCULATION DE L'INFORMATION



Cas n°1

- Détection d'une nouvelle espèce
- Répertoire invasive dans d'autres pays au clim at similaire

=> réalisation rapide d'une fiche exhaustive de l'espèce  
=> diffusion de l'information auprès de gestionnaires d'espaces

Cas n°2

- Détection d'une nouvelle espèce
- Non répertoriée
- Ne pose aucun problème

=> surveillance de l'espèce à court, moyen, long terme

Cas n°3

- Espèce déjà présente
- Extension d'aire de distribution

=> Diffusion de l'information aux régions, départements, localités de proximité

## OÙ LA SURVEILLANCE DOIT-ELLE SE FOCALISER ?

- Espaces naturels, agricoles, friches, points d'entrée (aéroports, ports, gares, portions d'autoroutes transfrontalières), zones urbaines et périurbaines, Entreprises, etc.
- Habitats fragmentés
- Espaces naturels sensibles, aires protégées etc.